ROUGE Espoir

Numéro 100
Supplément n°3

Trimestriel - 20 novembre 2020 - 2 € - Commission Paritaire : 0211P11165 - 29, avenue du Maquis - 46000 Cahors - lot.pcf.fr - Gérant : Jean-Marc Bouvet

ÉDITO

Le report des régionales et des départementales en juin est désormais quasiment acté. Jean Castex déposera au Parlement dans les prochaines semaines un projet de loi proposant un nouveau calendrier électoral et les conditions d'organisation de ces scrutins.

Cette décision fait suite à la remise au premier ministre d'un rapport sur la tenue des élections initialement prévues en mars 2021.

Jean-Louis Debré, après avoir consulté trois semaines durant les responsables de partis, d'associations d'élus et les présidents de groupes parlementaires, propose d'assortir au report une clause de rendez-vous, dont la date n'est pas fixée à ce jour. Ce rendez-vous consisterait en une évaluation de la situation sanitaire. Le parlement serait alors saisi de la question précise Matignon, qui espère éviter de relancer les polémiques comme lors du premier tour des municipales.

La tenue de ces élections en juin, qui fait plutôt consensus parmi les forces politiques, ne devrait pas rencontrer d'obstacle majeur dans l'Hémicycle ou dans l'opposition. Le président LR du Sénat, Gérard Larcher, a déjà donné dès mardi son blanc-seing à cette solution. Si en juin ça va mieux, il faut le faire en juin, a déclaré pour sa part Fabien Roussel (secrétaire national du PCF). Quant au secrétaire national EELV, il a affirmé que les écologistes ne s'opposeront pas au report en juin.

La question qui pourrait susciter le plus de désaccords porte sur le recours au vote par correspondance. Le rapporteur ne prend d'ailleurs pas position. S'il demande au gouvernement d'en envisager le développement - comme celui du vote par Internet - il renvoie la question au débat parlementaire qui pourrait agiter jusqu'à la majorité. L'idée séduit l'Élysée. Mais rien n'est prêt en l'état et les délais sont resserrés.

De plus, l'absence de bénéfice sanitaire (puisqu'un tel vote nécessite d'aller dans un bureau de poste) ou encore le surcoût engendré de 70 à 80 millions d'euros sont autant d'arguments qui ne plaident pas en sa faveur.

Quant au scénario envisagé, s'il se révélait au printemps que les conditions ne sont pas réunies pour un scrutin en juin, le plus probable serait un report en avril-juin 2022, dans la foulée de la présidentielle. Un tel décalage n'obtiendrait pas le consensus des forces politiques. Il apparaîtrait comme une manœuvre politique de la part de Macron qui rechigne à se présenter devant les électeurs avant le scrutin présidentiel. Car la raclée aux municipales pourrait être suivie par une nouvelle débâcle aux départementales et aux régionales...

Serge Laybros

SOMMAIRE

Page 1 : Édito
Page 2 : Ladroite sénatoriale a osé
Page 3 : Point de vue | Le vrai visage de l'extrême droite | Des lits fantômes pour soigner le Covid

LA DROITE SÉNATORIALE A OSÉ

En pleine épidémie du COVID 19, le dossier des retraites a fait son retour au Sénat. Ce samedi 14 novembre, dans la dernière ligne droite de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2021, la majorité sénatoriale de droite et du centre a défendu l'idée de travailler plus longtemps pour atteindre l'équilibre des régimes de retraites de base en 2030. Le Sénat a décidé de réactiver la conférence de financement sur l'équilibre et le financement des retraites, suspendue au printemps dernier. En cas d'échec de cette conférence, la majorité sénatoriale a formulé ses propositions :

- Repousser progressivement l'âge légal de départ à la retraite jusqu'à 63 ans en 2025.
- Accélérer l'allongement de la durée de cotisations pour atteindre 43 annuités dès la génération 1965.

Adopté selon les modalités d'un scrutin public, l'amendement n'a reçu le soutien que des seuls groupes LR et Union centriste (200 voix pour). Les groupes de gauche et les sénateurs LREM ont voté contre (118 voix). Composé en majorité de membre d'Agir, la droite constructive, le groupe Les Indépendants – République et territoires s'est abstenu. Quant au groupe écologiste, il n'a pas pris part au vote.

Laurence Cohen, sénatrice communiste, s'est élevée contre cet amendement en déclarant : « C'est choquant de profiter d'un amendement pour faire revenir par la fenêtre la réforme des retraites particulièrement impopulaire »,
Le gouvernement juge l'initiative « prématurée » compte tenu de « l'absence de visibilité sur les conséquences de la crise sanitaire dans le système de retraites ». Elle a aussi souligné que le gouvernement était « en permanence en lien avec les partenaires sociaux de notre pays ».

Cet amendement ne devrait pas passer à l'assemblée nationale, mais devrait nous inciter à être vigilent.

- Vigilent par rapport à une droite qui ne désarme jamais et dont la volonté affichée est le retour de la retraite à 65 ans.
- Vigilent par rapport à ce gouvernement qui juge cet amendement prématuré dont il pourrait le faire revenir le moment venu

Sur ce dossier, il serait intéressant de connaître le positionnement du secrétaire général des REPUBLICAINS, député du Lot, Aurélien Pradié. Soutient-il les sénateurs de son parti ? Ou s'en désolidarise-t-il ? Les lotois doivent savoir.
Nul doute qu'une fois de plus, le dossier des retraites sera au cœur de la présidentielle de 2022. Si nous ne voulons pas de mauvaises surprises, il ne faut pas élire un président et une majorité qui depuis toujours exigent l'allongement de l'âge de la retraite et de la durée de cotisation comme le souhaite la droite (LR, LREM, etc) mais votons pour une vraie majorité de gauche.

Jean-Christophe Vialaret

LE MOT « RÉGIONAL » EST L'ANAGRAMME DE NOËL & AGIR.

IL N'Y A PAS DE HASARD...

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie

Soutenons les artisans, fabricants et commerçants d'Occitanie

#DansMaZone

dansmazone.laregion.fr

En concertation avec les acteurs économiques du territoire, la Région lance **#DansMaZone**, une plateforme en ligne qui facilite et maintient le lien entre la clientèle confinée et les artisans/fabricants/commerçants d'Occitanie.

VERY WELL

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
CCI OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
L'OCCITANIE, LA RÉGION DES SOLUTIONS
la Région

DES LITS FANTÔMES
POUR SOIGNER LE COVID

Annoncée depuis plusieurs mois, la seconde vague de covid 19 a déferlé sur un Hôpital affaibli, disposant de six lits de réanimation pour 1000 habitants. Les lits promis en juillet ne se sont pas matérialisés. Le reflux des cas de contamination pendant l'été n'a pas été mis à profit pour augmenter les capacités d'accueil. La déprogrammation des soins pendant la première période de confinement a entraîné un retard de prise en charge de maladies chroniques qui ne peuvent plus attendre. Les renforts venus de l'arrière garde au printemps sont aujourd'hui mobilisés pour lutter contre l'épidémie qui frappe l'ensemble du territoire. Ecœurés par les conclusions du Segur, déçus par le manque de considération de leur profession par les pouvoirs publics, les soignants avaient prévenu « la prochaine fois, ce sera sans moi ! ». Beaucoup d'entre eux, épuisés physiquement et psychologiquement n'y retournent pas.

Pourtant, Olivier Veran assure que 7700 lits de réanimation sont armés, dotés de personnels et de matériels suffisants. Le ministère a proposé à des non-soignants volontaires « des modules courts et adaptés permettant une formation en 15 jours », au lieu des mois habituellement requis. Des infirmières dont les services sont fermés ont suivi en distanciel une formation théorique accélérée. En région Rhône Alpes, 4000 élèves infirmiers et masseurs kinésithérapeutes, dont le cursus est suspendu, se voient proposer un CDD d'un mois pour renforcer les équipes soignantes. La première ligne a cédé ? On envoie de la chair à canon. Emmanuel Macron l'a assez dit : « nous sommes en guerre ». L'impréparation du gouvernement et son refus d'investir massivement dans l'hôpital public pour ouvrir des lits pérennes, comme le demande le Parti Communiste, le pousse à expédier au front de jeunes étudiants insuffisamment formés, motivés par le salaire proposé alors qu'ils ont de grandes difficultés à boucler leurs fins de mois. Alors que depuis le début de l'année le gouvernement est en dessous de tout dans la gestion de la crise sanitaire (y a-t-il une erreur qu'ils n'ont pas commise ?), verra-t-on bientôt l'épitaphe « morts pour la Macronie » sur des monuments à la mémoire des soignants ?

Lydie Lymer

LE VRAI VISAGE DE L'EXTRÊME DROITE

Les élections américaines ont rendu leur verdict, Joe Biden a été élu Président des États-Unis. Il a obtenu 306 grands électeurs (78 millions de votes) contre 232 grands électeurs (72 millions de votes) à Donald Trump.
Fidèle à ce qu'il avait annoncé, Donald Trump refuse de reconnaître sa défaite, dénonce des fraudes massives et conteste tous les états gagnés pas Joe Biden. Ce que conteste Donald Trump ce sont les votes par correspondance plus favorables à Joe Biden qu'il considère comme votes illégaux. C'est un peu comme si pour Trump, les votes Trump sont légaux et les votes Biden illégaux.

Trump a le pouvoir et il ne veut pas le lâcher. Dans certains pays, on appellerait ça de la dictature et une tentative de coup d'état. Et, s'engouffrant dans la brèche, les leaders de l'extrême droite en France, Marine Le Pen en tête, refusent de reconnaître la victoire de Joe Biden.
L'extrême droite tombe les masques et démontre ce qu'elle a toujours été, ANTI-DEMOCRATIQUE. Elle veut le pouvoir pour le garder. Jamais, il ne faudra lui faire confiance.

Jean-Christophe Vialaret

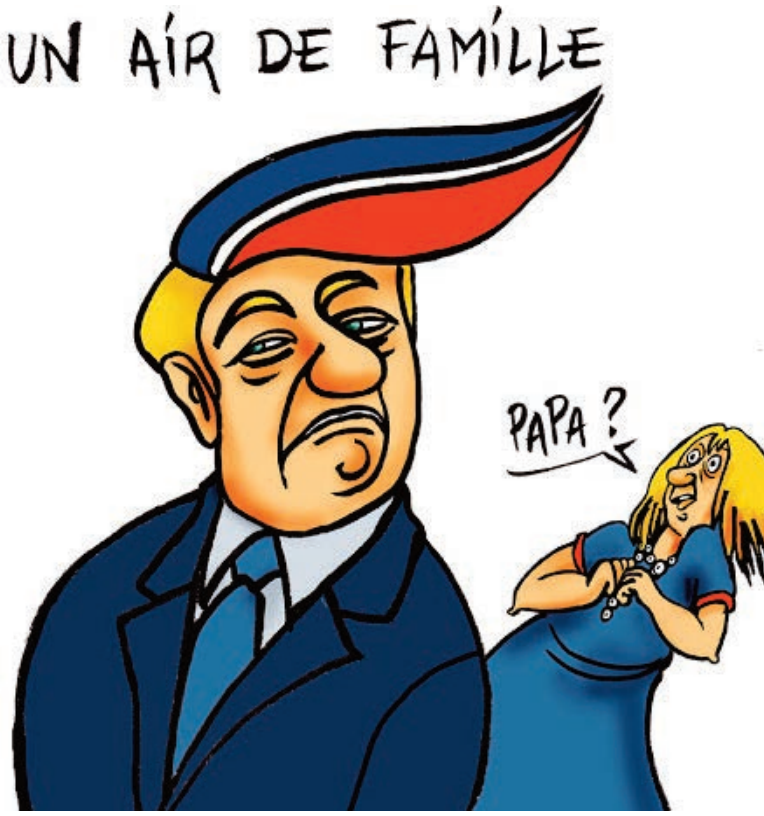

POUR **PRÉPARER**

MON **AVENIR**

je me connecte

SUR LE

SALON **taf**
TRAVAIL
AVENIR
FORMATION

9h-17h

À FIGEAC
jeudi 26 NOV.

SALON SPECIAL **EN LIGNE**

Rendez-vous sur : **laregion.fr/taf-figeac**

Inscription entreprises 3995
(0,15 euro/min)

Toutes vos questions formation au
0 800 00 70 70
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

L'OCCITANIE,
LA RÉGION DES SOLUTIONS

La Région

Mise en page et impression : Duo Graphic - CAHORS - Tél. 05 65 31 86 99